



Infestation par le petit coléoptère de la ruche (*Aethina tumida*)

Coléoptère parasite de la ruche, dont les adultes et larves se nourrissent de miel, de pain d'abeilles et surtout de couvain d'abeilles; ils entraînent un affaiblissement de la colonie, la fermentation du miel et l'effondrement des rayons allant jusqu'à la perte de la colonie atteinte ou l'abandon de la ruche. *Aethina* s'attaque également au matériel apicole stocké.

Espèces touchées

Abeilles mellifères et bourdons.

Agent infectieux

Aethina tumida. Coléoptère de couleur brun-foncé à noir, mesurant environ 5 mm de long par 3 mm de large, se cachant dans les recoins de la ruche, où il se reproduit. Les femelles pondent jusqu'à mille œufs chacune, blanchâtres et en forme de haricot, en grappes, dans les interstices et sous les opercules du couvain operculé. Les larves du parasite, blanchâtres et à l'aspect d'asticots, mesurent jusqu'à environ 12 mm de long et se développent dans les rayons pour s'en nourrir, souvent associées à une odeur de pourriture due à la fermentation du miel. Le dernier stade larvaire quitte la ruche ou le matériel infesté et se disperse dans le sol autour de la ruche, à une profondeur variant entre 1 et 50 cm (dans la majorité des cas dans les premiers centimètres), dans un rayon d'environ 1 m mais pouvant aller dans de rares cas jusqu'à 50 m si les propriétés du sol ne conviennent pas, pour achever leur transformation en insectes adultes. Après l'éclosion, les coléoptères matures s'envolent, recherchant activement d'autres ruches à coloniser (dans un rayon de plusieurs kilomètres). Le cycle complet de développement du parasite dure de 3 à 12 semaines, en fonction de la température, des propriétés du sol environnant (humidité) et des ressources en nourriture. Le coléoptère adulte peut hiberner dans la grappe hivernale des abeilles.

Clinique/Pathologie

Les dégâts sont principalement dus aux larves du parasite: pollution fécale et fermentation du miel, destruction progressive des rayons pouvant aller jusqu'à leur effondrement. Affaiblissement de la colonie jusqu'à l'abandon de la ruche. Un développement discret du parasite est possible, sans signe évident pour l'apiculteur (infestation subclinique).

Répartition géographique

Originaire de l'Afrique sub-saharienne, où les dégâts provoqués sont mineurs; importé en Amérique du Nord, en Australie et en Egypte, rapidement éradiqué au Portugal. Jamais encore signalé en Suisse.

Epidémiologie

La transmission d'une colonie à une autre s'effectue par le vol actif des coléoptères adultes, jusqu'à une quinzaine de kilomètres. Dissémination possible par la transhumance et par le transport de matériel apicole par l'apiculteur.

Diagnostic

Suspicion lors d'apparition des symptômes décrits ci-dessus. La suspicion doit être confirmée par la mise en évidence des coléoptères se cachant dans la ruche, dont les critères morphologiques sont ceux d'*Aethina tumida* (observation à la loupe et au microscope), ou par l'identification de ses larves ou de ses œufs par des analyses génétiques. Les adultes s'observent souvent à l'ouverture des ruches courant sur les cadres pour éviter la lumière du jour.

Diagnostic différentiel

Autres coléoptères vivants aux alentours et dans les ruches (nombreuses espèces).

Prophylaxie immunitaire

Non autorisée en Suisse. Il n'existe pas de vaccin.

Prélèvements

Coléoptères ou leurs larves capturés dans ou autour des ruches; rayons ou débris de ruches.

Critères de constat

Mise en évidence d'*Aethina tumida* dans des ruches ou du matériel apicole stocké, ou dans leurs alentours immédiats.

Mesures

Epizootie à surveiller, OFE art. 291.

04/2013